



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de Crazannes Jeudi 9 juin 2022

Présents : Madame Marie-Noëlle Martin,
Monsieur Jean Moreau, Monsieur Jean-Luc Mullon, Madame Isabelle Barret, Madame Véronique Barbotteau, Monsieur Jacques Busson, Monsieur Benoît Hapiot, Monsieur Colin Marsh, Madame Jackie Theillout, Monsieur Jamy Vallier

Excusés Madame Anne-Marie Morin donne procuration à Jackie Theillout

Monsieur Jacques Busson désigné secrétaire

Madame le Maire ouvre la séance à 20h47

1- approbation du compte rendu de la réunion du 28 avril

Contre 0 Adopté 11 voix

Approuvé à l'unanimité

2-Délibération à la demi-journée ou pour vin d'honneur

Tarifs de location pour un vin d'honneur à la salle communale

Particulier de Crazannes : 60€ du 10 octobre au 30 avril et 90€ du 1^{er} mai au 9 octobre

Association de Crazannes : gratuit toute l'année

Particulier hors Crazannes : 90€ du 10 octobre au 30 avril et 120€ du 1^{er} mai au 9 octobre

Association hors Crazannes : 90€ du 10 octobre au 30 avril et 120€ du 1^{er} mai au 9 octobre

Contre 0 Adopté 11 voix

3-Délibération

Mise en vente des terrains à bâtir à Bel Air

Les terrains sont bornés

Le conseil approuve la mise en vente des parcelles au prix de 40€ par mètre carré

Contre 0 Adopté 11 voix

Adopté à l'unanimité

Le conseil souhaite favoriser l'installation des jeunes familles et les jeunes couples et réfléchit aux conditions applicables.

Monsieur Hapiot consultera la mairie de Cabariot pour connaître le contexte juridique

4.Emploi Madame Audigier

Madame Audigier est la secrétaire de la mairie de Beurley. Elle consacre une journée par semaine à aider les mairies en peine.

Le conseil considère que la présence de Madame Audigier est un soutien à l'accroissement de travail et qu'il n'y a pas lieu de délibérer.

Le conseil prend en compte l'éventuel besoin d'interventions de Madame Audigier.

5- château de Crazannes : état des signalements effectués

Depuis la mi-février, des travaux ont été entrepris touchant le domaine communal sans autorisation ni délibération préalable.

Les terrains concernés n'ont fait l'objet d'aucune concertation de bornage

Sur les conseils de Madame le sous-préfet, Madame le maire a saisi les services de l'état compétents en la matière.

6-Fête de la musique : point sur l'organisation et tableau des bonnes volontés

La Commune de Crazannes organise deux fêtes de la musique.

Le mardi 21 juin, au théâtre de verdure : chant choral et groupe de variété française

Le vendredi 24 juin, différents groupes de musique

Le conseil approuve que la commune fournisse des repas aux musiciens professionnels, qui jouent gratuitement ces jours-là.

Le Foyer Rural met en place, comme à l'habitude, un stand de petite restauration.

La personne référente est Isabelle Barret

7-état des murs du cimetière et décision de réfection

Le mur du cimetière, côté lotissement, est éboulé sur une partie, et enflé sur une bonne longueur. La réparation s'impose. Monsieur Moreau s'occupe de la question et contacte le SAS.

8-droit de tirage pour le tracteur et droit de tirage pour l'Association SAS

La commune des Essarts nous livrera son tracteur en juillet

Il sera financé par le budget communal

Abri pour le tracteur : Monsieur Mullon s'occupe du sujet

9-frairie et fête de Sainte Marie Madeleine : organisation, déroulement et devis pour le feu d'artifice

Messe pour la Sainte Marie Madeleine le vendredi 22 juillet à 18h

Messe pour la frairie le samedi 23 juillet à 11h

La personne référente est Isabelle Barret

Le devis du feu d'artifice s'élève à environ 1500€ il sera tiré entre l'église et le boulodrome
La personne référente est Jean Moreau

10-fête des jeunes le 10 juin 2022

Soirée pour 29 participants (CM2 et collège. Les communes de Port d'Envaux, Crazannes, Le Mung, Plassay) en coordination avec le SECI de la CDC Cœur de Saintonge

Les associations présentes sont : la section pétanque du Foyer Rural, Patrimoine, Jardin'âges, Perennis, AICA, Les Lapidiales, Pôle Image 17
Chaque association offre une animation ou une présentation

Départ du théâtre de verdure, déambulation dans le village et clôture par un pique-nique dans la carrière des italiens

Le budget engagé est environ de 200€

La personne référente est Véronique Barboteau.

11-élections : organisation

Tout est prêt

12-CNAS

La cotisation annuelle de la commune est de 212 euros par salarié.

Messieurs Mullon et Moreau demanderont à Messieurs Gaudin et Olivier s'ils ont recours aux services offerts par le CNAS.

Si la commune décide de résilier ce contrat, il faut prendre une délibération et la transmettre par courrier électronique. Elle prendra effet au 31 décembre.

13-Visite des Sénateurs le jeudi 16/6/22 à 11h préparation et organisation

Daniel Laurent et Corinne Imbert viendront visiter notre Commune le 16 juin prochain.

Présents : Jean Moreau, Jacques Busson, Colin Marsch et Madame le Maire

Réunion de préparation : mercredi 15 à 10h30

14-Visite de Mme la Présidente du Département le jeudi 23/6/22

Mme la Présidente du Département vient visiter la région. Site éolien et Galaxie des pierres levées

15-Remise de gourdes personnalisées aux élèves CM2

LysPackaging fabrique des gourdes vegan que Madame le Maire voudrait offrir aux enfants qui partent en 6ème

Le prix est de 18€ l'unité. Il y a 25 enfants concernés

Benoît Hapiot est chargé du sujet, et en fonction du montant de la dépense, le Conseil définira la ligne budgétaire.

16-Tableau présence élus pour états des lieux salle communale

Un tableau est élaboré afin de répartir les tâches entre tous les élus.

Questions diverses

Devis de Monsieur Ruiz pour la cache des PoiZ de Terra Aventura : 280€

camping-cars dans le petit bois

Déjections canines

Madame le Maire clôture la réunion à 23h45

**Madame le Maire,
Marie-Noëlle MARTIN**

